

Éric **David**, *Le clergé catholique canadien-français et la théorie de l'évolution, 1860-1950*, mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 2003.
Sous la direction de Yves **Gingras** et la codirection de Jan **Sapp**.

Résumé

La présente étude vise d'une part à mieux cerner la position adoptée par le clergé catholique canadien-français envers la théorie de l'évolution et, d'autre part, à faire ressortir les modifications subies par cette position entre 1860 et 1950. Pour ce faire, nous avons divisé le cadre temporel en trois périodes. Au cours des trente premières années (1860-1890 – chapitre I), les clercs canadiens-français dont nous avons analysé le discours s'opposent de façon unanime à toute idée d'évolution biologique. Vers 1890, on constate que certaines nuances commencent à s'infiltrer dans les propos de quelques clercs canadiens-français. C'est le début d'une phase de transition (1890-1913 – chapitre II) où commence à s'articuler chez les clercs canadiens-français un discours qui s'efforce de tenir compte de l'immense popularité du transformisme dans les milieux scientifiques. Au terme de cette période, l'Église tolère le transformisme limité au monde animal et végétal. Cependant, pour les membres du clergé, l'évolution ne peut d'aucune façon expliquer l'apparition de la vie, ni celle des facultés intellectuelles de l'homme. Par la suite, et jusqu'en 1950 (chapitre III), l'attitude du clergé canadien-français à l'endroit du transformisme est caractérisée par une certaine ambivalence. Ainsi, certains clercs insistent davantage sur les points forts du transformisme alors que d'autres mettent plutôt l'accent sur ses faiblesses. Finalement, on peut dire qu'effectivement, l'attitude générale du clergé catholique canadien-français s'est lentement modifiée sur le sujet de l'évolution entre 1860 et 1950. Globalement, le mouvement observé va dans le sens d'une tolérance grandissante envers l'hypothèse transformiste. Toutefois, d'importantes réticences subsistent jusqu'en 1950. La philosophie thomiste ainsi que l'enseignement officiel du Magistère de l'Église s'opposent formellement à l'idée que l'homme puisse être un produit de l'évolution au même titre que les autres organismes vivants. Du reste, le transformisme limité au monde végétal et animal est davantage toléré qu'accepté.